



DÉCLARATION

93/63

TELLE QUE PRONONCÉE

DÉCLARATION

**DE L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**

**À L'OCCASION DE
LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU
CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD**

**BRUXELLES, Belgique
Le 2 décembre 1993**

Je tire une immense satisfaction du fait que l'une de mes toutes premières tâches en ma qualité de ministre des Affaires étrangères du Canada soit d'assister à une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord. Et ce, pour plusieurs raisons. En premier lieu, permettez-moi de réaffirmer que le Canada accorde toujours la plus haute importance à sa collaboration avec ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le but de renforcer la sécurité transatlantique et paneuropéenne. Deuxièmement, face aux menaces complexes et multidimensionnelles qui pèsent sur notre sécurité, nous estimons que les efforts de coopération multilatéraux représentent la solution la plus efficace, si ce n'est l'ultime solution. Enfin, l'OTAN, alliance par ses dimensions politique et militaire, peut contribuer de façon décisive à garantir notre sécurité commune, aussi bien par son action directe que grâce à son association avec les Nations Unies (ONU) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). En fait, ces éléments et nos points de vue sur un certain nombre de questions clés à l'ordre du jour de cette réunion seront pris en compte dans l'examen de la politique étrangère et de la politique de défense que le nouveau gouvernement du Canada se propose d'effectuer au cours des prochains mois.

Les menaces que je viens de mentionner continueront d'exercer de fortes pressions sur l'OTAN. Il nous faut donc veiller à préserver son intégrité interne tout en permettant à l'Organisation de s'adapter aux nouvelles exigences, car je crois qu'il nous faut nous assurer qu'elle reste attentive aux préoccupations de nos voisins en matière de sécurité. De plus, compte tenu des restrictions qui nous frappent tous aujourd'hui, elle doit exécuter son mandat de la manière la plus efficace possible car il sera de plus en plus difficile de trouver de nouvelles ressources.

La clé du problème réside dans une gestion judicieuse des ressources, et je me réjouis que des progrès aient déjà été accomplis en ce sens comme en témoigne le budget de l'infrastructure de l'OTAN. Nous devons poursuivre ces efforts et examiner également d'un oeil critique les budgets civil et militaire de l'OTAN. Cette démarche est essentielle pour que l'Organisation puisse répondre aux nouvelles demandes qui lui sont adressées.

Monsieur le Secrétaire général, je me range à votre avis quant aux enjeux que vous avez recensés et auxquels il faut s'attaquer si nous voulons que notre sommet de janvier soit un succès. Le Canada croit que, pour aborder ces grands dossiers, l'OTAN doit avant tout réaffirmer sa raison d'être et son engagement. Sa crédibilité en dépend. Par conséquent, tant au cours de nos réunions ministérielles qu'à notre sommet de janvier, nous devons tout mettre en oeuvre pour renforcer notre alliance. Vous me permettrez de dire que la dimension transatlantique demeure centrale, nous ne pouvons permettre à des préoccupations internes et à des divergences d'y porter préjudice. Cette dimension exige

à son tour une reconnaissance positive et constructive, en compatibilité avec l'Alliance, de la nouvelle identité européenne en matière de sécurité et de défense. Le Canada prône depuis longtemps cette approche et demeure résolu à élaborer de nouveaux concepts du type «séparable mais pas séparé» et à établir un groupe d'étude mixte qui réponde aux préoccupations et aux besoins de nos amis européens tout en conservant l'intégrité de l'alliance. Nous pourrions y parvenir s'il existe entre l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale une complémentarité et une transparence réelle.

En réaffirmant, à notre sommet, l'intégrité interne de l'alliance, nous pourrions à l'avenir élargir notre champ d'action et renforcer la sécurité dans l'ensemble de notre région. Mais comment nous y prendrons-nous?

Dans un premier temps, nous devons renouveler fermement notre appui aux travaux des Nations Unies et de la CSCE, ces deux organisations qui participent intensément au programme de sécurité coopérative de notre région. «Appui» est le terme qui convient ici car il ne s'agit pas de faire concurrence à ces organisations mais bien de montrer notre volonté de leur venir en aide en mettant à leur disposition les compétences et les atouts qui font la force de l'OTAN. J'adhère entièrement aux initiatives entreprises en vue de resserrer ces liens.

Le maintien de la paix est un instrument fondamental dans la prévention des conflits et la gestion des crises. Par ce procédé, les forces militaires collaborent directement avec les civils dans leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité. C'est donc à l'alliance qu'il revient tout naturellement de fournir les forces militaires à cette fin. Outre notre contribution, fondée sur un consensus interne quant au concept, à la doctrine et au style des opérations, nous devons tenter de solliciter la participation de nos voisins géographiques dans ce domaine.

De ce point de vue, le Canada souscrit à la proposition de Partenariat pour la paix et croit que ce sera un moyen de faire ressortir l'élément «maintien de la paix» de notre plan de travail au Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (CCAN).

Ayant été l'un des premiers pays à proposer la création du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, le Canada appuie fermement la poursuite d'une coopération bien définie avec nos partenaires du CCAN. Cette coopération devrait, à notre avis, se fonder sur les forces de l'OTAN et être axée, par conséquent, sur des domaines comme le maintien de la paix, les relations entre les milieux civil et militaire, la planification de la défense, le contrôle des armements et leur non-prolifération. Une telle concentration des efforts nous permettra non seulement de consolider nos forces, mais aussi de faire le meilleur usage possible des ressources existantes.

Cela nous amène inévitablement à aborder la question de l'expansion de l'OTAN. Je peux être très bref à ce sujet. Nous croyons que nous ne sommes pas encore prêts pour cette expansion. Nous sommes toutefois convaincus qu'il est nécessaire de faire connaître, dans un message politique clair, notre volonté d'accepter de nouveaux membres à l'avenir. Nous devrions, aujourd'hui et demain, préparer le terrain pour qu'une déclaration à cet effet puisse être prononcée dans le cadre du sommet, déclaration où figureraient un certain nombre de considérations (politiques, économiques, militaires et sociales) qui mettraient en évidence le rôle central qu'aura à jouer notre alliance dans cette expansion. Les décisions qui seront prises à la lumière de ces considérations auront un caractère extrêmement politique. Aussi devrions-nous pour l'instant éviter d'en préjuger.

Bien que nous devions veiller avant tout à l'intégrité de l'alliance et à la stabilité de la région, il faut aussi aborder positivement cette question. En adoptant une attitude revêche, nous risquerions fort de faire échouer l'alliance et de décevoir nos amis.

En tête de liste des préoccupations du Canada et de l'alliance se trouvent la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et les questions touchant les armes conventionnelles, y compris la préservation du Traité sur les forces conventionnelles en Europe. Pour que les efforts de l'alliance portent des fruits, il faut que tous ses membres s'efforcent de coordonner et d'intégrer leurs actions en ce qui concerne ces dossiers.

Bien que nous soyons témoins de nombreuses situations de tension et de crise, celle que vit l'ancienne Yougoslavie est de loin la plus urgente de toutes. En coopération avec plusieurs autres pays, le Canada a essayé de résoudre cette tragédie et de mettre fin aux souffrances.

Nous avons fait des pressions en faveur du respect de la vie humaine et pour que soient punis ceux qui y portent atteinte, nous venons de débloquent une somme additionnelle de 10 millions de dollars qui permettra d'atténuer les souffrances cet hiver; nous avons aussi participé aux efforts politiques pour en arriver à la seule solution possible - une entente négociée par toutes les parties. Pour ajouter à ces actions et afin de pouvoir confirmer notre engagement, nous avons été heureux de participer à la réunion qui vient de se tenir à Genève. Nous avons en outre appuyé énergiquement les efforts de maintien de la paix et avons soutenu de façon constante l'idée d'une participation de l'OTAN à un plan de paix global sous les auspices de l'ONU. Dans un même temps, nous nous sommes opposés, et continuerons de le faire, aux propositions d'action militaire qui ne favorisent pas la résolution du conflit et mettent la vie des gardiens de la paix

en danger. Nous sommes profondément déçus devant l'incapacité des parties en cause de négocier une entente, et l'idée d'un autre hiver de souffrances et de cruauté nous inquiète. Nous croyons qu'il importe d'exercer collectivement toutes les pressions possibles auprès des parties concernées pour qu'elles poursuivent les négociations plutôt que la guerre et qu'elles reconnaissent enfin que leurs vrais intérêts seront mieux servis par une paix négociée que par la prolongation d'une guerre inhumaine.

Monsieur le Secrétaire général, pour conclure, j'aimerais saluer vos efforts et vous assurer de la détermination du Canada à trouver des réponses à tous les points que vous avez si clairement soulevés dans votre lettre. Nous devons y arriver en un peu plus d'un mois, si nous voulons que le prochain sommet puisse contribuer à la transformation, à l'efficacité et à la crédibilité de notre alliance. C'est dans cet esprit de franche coopération que j'aborde mon travail auprès de vous tous ici présents.